

Règlement du Challenge Assurances Vélo 2019

NUMERO	NOM	DATE
1	LA JACQUES GOUIN	10 MARS
2	LA MORVANDELLE	06 AVRIL
3	LA PAUL POUX	27 AVRIL
4	LA VELOSTAR 91	01 MAI
5	LA RACE ACROSS PROVENCE ALPE COTE D'AZUR	12 ET 13 MAI
6	L'EKOI TOUR	18 MAI
7	LA GAILLARDE DE CARVALHO	18 ET 18 MAI
8	LES BOUCLES DE LA MARNE	26 MAI
9	LA GRANFONDO MORMOIRON	25 MAI
10	LA CLAUDIO CHIAPPUCCI	1ER JUIN
11	LA RACE ACROSS RHONE ALPES AUVERGNE	01-02 JUIN
12	LA PERIGORDINE	05 JUIN
13	LA MARMOTTE D'OLT	15-16 JUIN
14	LES COPAINS CYFAC	5-6-7 JUILLET
15	LA RACE ACROSS ILE DE FRANCE	07-08 JUILLET
16	LA CAMPILARO	26-28 JUILLET
17	COURIR POUR LA PAIX	27 JUILLET
18	LA RACE ACROSS FRANCE	28 JUILLET
19	LA PIERRE CHANY	03 AOUT
20	LE TRIANGLE DU DOUBS	17 AOUT
21	LA JEAN FRANCOIS BERARD	18 AOUT
22	LES MONTS DE L'AUXOIS	08 SEPTEMBRE

LES CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CLASSEMENT DU CHALLENGE

Ce Trophée est ouvert à toutes et tous, majeur(e)s, licencié(e)s possédant une licence délivrée par une fédération autorisant la pratique du cyclisme de compétition (FFC, UFOLEP, FSGT, FFTri, FF Handisport, FFCT)

Sont exclus du classement du CHALLENGE ASSURANCES VELO les 1ères et 2ème catégories FFC ainsi que les cycloportifs qui délivreront le jour de l'épreuve un simple certificat médical.

LES ENGAGEMENTS

En participant à une cyclosportive du Challenge Assurances Vélo, tout participant est automatiquement inscrit au classement du Challenge Assurances Vélo.

LES CATEGORIES REPRESENTEES AU CHALLENGE

L'âge de chacun est déterminé par rapport à l'année de naissance. Les Catégories se présentent comme suit :

HOMMES : 18-29ans / 30-39ans / 40-49ans / 50-59ans / +60ans

FEMMES : 18-29ans / 30-39ans / +40ans

HANDISPORT : 18ans et +

LE CLASSEMENT

Le classement Général du Challenge se fera en fonction de 2 critères :

– 1er Critère : le cumul des kilomètres parcourus Etapes après Etapes du Challenge sans distinction grands et petits parcours et si besoin,

– 2nd Critère : la place dans la catégorie ou il faut avoir le plus petit chiffre pour se départager avec un ex aequo.

– M. GHISLAIN fait les 2 premières Etapes du Challenge et ses places dans sa catégorie sont 5ème et 2ème
dans sa catégorie soit $115 + 104$ (petits parcours) = 219 points
Soit $5 + 2 = 7$

– M. LAMBERT fait les 2 premières Etapes du Challenge et ses places dans sa catégorie sont 4ème et 6ème
Soit $115 \text{ km} + 104 \text{ km}$ (petits parcours) = 219 pts
Soit $4+6 = 10$

Donc le leader est M. GHISLAIN car il a le plus petit score 7 contre 10

LE MINIMA DE PARTICIPATION POUR REMPORTE LE CHALLENGE

Un minima de 2 participations en challenge régional et national sera obligatoire pour gagner le Challenge régional ou national et prétendre aux lots. La présence lors de la remise des prix est obligatoire pour percevoir les lots.

Toute réclamation, toute question sera envoyée par mail à contact@assurancesvelo.com ou sur le site <http://assurancesvelo.com/challenge>

LES DIFFERENTS CHALLENGES POUR 2019



Le Challenge Assurances Vélo National:

Ce Challenge comprends l'ensemble des 22 épreuves qui composent le Challenge.



Le Challenge Nord Est France:

Ce Challenge comprends les 10 épreuves suivantes:

La Jacques Gouin / La Morvandelle / La Velostar 91 / Les Boucles de la Marne /

La Claudio Chiappucci / La Race Across Ile de France / Courir Pour la Paix

Le Triangle du Doubs / La Jean François Bernard / Les Monts de l'Auxois



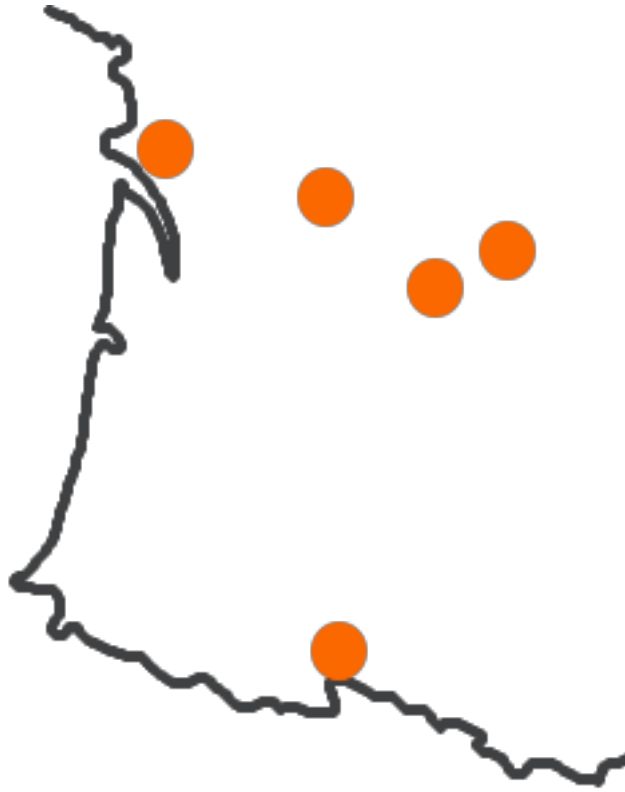
Le Challenge Sud Est France:

Ce Challenge comprends les 7 épreuves suivantes:

La Race Across Provinces Alpes Cote d'Azur / La Granfondo Mormoiron

La Race Across Rhone Alpes Auvergne / La Marmotte d'Oit / Les Copains Cyfac

La Race Across France / La Pierre Chany



Le Challenge Nouvelle Aquitaine :

Ce Challenge comprends les 5 épreuves suivantes:

La Paul Poux / L'Ekoi Tour / La Gaillarde de Carvalho / La Perigordine

La Campilaro

Règlement du Challenge VAE 2019

LES CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CLASSEMENT DU CHALLENGE

Tous les inscrits sur les parcours VAE proposés par les cyclo-sportives (voir étapes challenge assurances vélo) pourront prétendre à participer au Challenge Assurances Vélo VAE 2019. Tous les participants devront se fier au règlement de chaque cyclo-sportive.

La seule exclusion du CHALLENGE sont les Speed Bikes (VAE 45km/h). Tous les VAE dont l'assistance est de 25km/h seront acceptés.

LES ENGAGEMENTS

En participant à une cyclosportive du Challenge Assurances Vélo, tout participant est automatiquement inscrit au classement du Challenge VAE 2019.

LES CATEGORIES REPRESENTEES AU CHALLENGE VAE

Pour cette édition, 2 catégories seront récompensées :

HOMMES

FEMMES

LE CLASSEMENT

Le classement Général du Challenge se fera en fonction de 2 critères :

– 1er Critère : le cumul des kilomètres parcourus Etapes après Etapes du Challenge sans distinction grands et petits parcours et si besoin,

– 2nd Critère : la place dans la catégorie ou il faut avoir le plus petit chiffre pour se départager avec un ex aequo.

– M. GHISLAIN fait les 2 premières Etapes du Challenge et ses places dans sa catégorie sont 5ème et 2ème
dans sa catégorie soit $115 + 104$ (petits parcours) = 219 points
Soit $5 + 2 = 7$

– M. LAMBERT fait les 2 premières Etapes du Challenge et ses places dans sa catégorie sont 4ème et 6ème
Soit $115 \text{ km} + 104 \text{ km}$ (petits parcours) = 219 pts
Soit $4+6 = 10$

Donc le leader est M. GHISLAIN car il a le plus petit score 7 contre 10

Toute réclamation, toute question sera envoyée par mail à contact@assurancesvelo.com ou sur le site <http://assurancesvelo.com/challenge>